

Conformément aux articles L1122-11 & 12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et de l'article 6 du Règlement d'Ordre Intérieur, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le 13 février 2023, à 20h00, à la salle du Conseil de la Maison Communale, Chaussée de Dinant 2, 5170 Profondeville.

Fait à Profondeville, le 01-02-2023

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

Le Directeur Général

F. GOOSSE

Le Bourgmestre,

L. DELIRE

Séance publique

Générale

1. Procès-verbal de la dernière séance publique.

Secrétariat

2. Information relative aux approbations des décisions du Conseil communal.

Culture

3. Organisation du festival musical Profondeville Tribute les 23, 24 et 25 juin 2023 - Arrêt de la convention de partenariat.

Finances

4. Situation de Caisse au 30 juin 2022.
5. Situation de Caisse au 30 septembre 2022.

CPAS

6. CPAS - Tutelle spéciale d'approbation - modifications du cadre.
7. CPAS - Tutelle spéciale d'approbation - modifications statutaires.

Energie

8. Bornes de recharge électrique - Appel à intérêt du Ministre Henry auprès des communes wallonnes pour le lancement des futurs marchés de concession - Décision de déléguer le pouvoir adjudicataire communal à l'agence de développement territorial.
9. Commission locale pour l'énergie - Rapport d'activités.

Marchés Publics

10. Acquisition d'un véhicule de type utilitaire léger à motorisation 100% électrique (3P/745) - Approbation des conditions, du mode de passation et du montant estimé.
11. Marchés publics et concessions - Délégations de compétences - Décret du 06 octobre 2022 modifiant le Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de simplifier les dispositions relatives aux marchés publics et aux concessions de services et de travaux.
12. Travaux au café de Justin - Prise de connaissance d'information budgétaire.

Urbanisme

13. Procédure de contrôle d'implantation des constructions autorisées par permis d'urbanisme - Règlement communal.

Huis-clos

Générale

14. Procès-verbal de la dernière séance à huis clos.

Personnel

15. Chargé de communication - Prolongation de la mise à disposition.
16. Décisions prises par le Collège communal dans le cadre de sa délégation en matière de personnel.

Enseignement

17. Ratification des désignations des enseignants faites par le Collège en application du décret du 6/6/1994.